

Résultats des élections professionnelles à la Ville de Paris



Le 6 décembre se sont déroulées les élections professionnelles. 61 006 agents de la Ville de Paris étaient électeurs, chiffre en baisse par rapport aux élections professionnelles de 2014 où 62 277 agents étaient électeurs. 21 357 agents ont voté pour 19 481 suffrages exprimés, soit 34,01 %, et 1 876 bulletins blancs ou nuls contre 23 670 votants, 23 161 exprimés, soit 38,01% et 509 nuls en 2014.

Nous pouvons nous interroger sur les raisons de la baisse du taux de participation. Est-ce dû au changement de modalités de vote, qui n'étaient possibles que par correspondance, ou à un désintérêt des personnels?

L'augmentation exponentielle des bulletins blancs ou nuls s'explique sans doute par un mode de prise en compte différent. En effet, lors des précédents scrutins les votes par correspondance dont la signature obligatoire sur l'enveloppe était absente avaient été écartés sans être comptabilisés ce qui ne fut pas le cas pour ce scrutin. En outre, beaucoup de personnes ont omis de mettre leur bulletin dans l'enveloppe anonyme avant de l'insérer dans l'enveloppe sur laquelle devait être apposée leur signature (parfois absente).

L'UNSA conforte sa deuxième place au Comité Technique Central avec 22,11% des voix contre 21,30% en 2014 soit une progression de 0,81%. Nous conservons nos quatre postes de représentants titulaires.

Excepté à la DICOM, à la DLH, au CTS de l'Eau, nous avons obtenu des sièges dans la totalité des directions où nous avons présenté des candidats. Nous n'avons pas présenté de candidats à la DCPA.

Nous avons présenté des listes dans 36 CAP sur 49 et nous avons obtenu des sièges dans 30 d'entre elles.

Concernant la CAP 2 (attachés d'administrations parisiennes) nous maintenons notre première place et nous remportons trois sièges sur cinq. Un siège revient à l'UCP et un à la CFTC.

Pour vous communiquer les noms des élus, nous attendrons les parutions officielles qui arrêteront définitivement les choix opérés suite aux différents votes.

Nous tenons à féliciter nos collègues de l'EPPM (Etablissement Public Paris Musées) qui ont remporté, avec 44,42% des suffrages exprimés, quatre sièges sur six au comité technique de

cet établissement.

Notre objectif pour les quatre années à venir est clair : il est de travailler dans la continuité de ces résultats pour être représentatifs dans toutes les directions et CAP dès 2022, de développer le travail de proximité, d'être présents et identifiables auprès des agents, ce qui nous permettra de gagner des voix, mais surtout de faire progresser notre vision de l'action syndicale et notre projet dans l'intérêt du service public et de tous les agents.

L'ensemble des équipes de l'UNSA tient à remercier toutes celles et ceux qui nous ont fait confiance, par leur vote et leur implication pour les différents organismes paritaires de la Ville et de ses établissements publics.